



# INTERlude

## **CORRESPONDANCE :**

### **Ludothèque Les Berges du Lac**

33 Cours de Québec  
33300 BORDEAUX LAC  
05 56 04 08 82  
interlude.secretariat@gmail.com  
interlude.direction@gmail.com

### **Ludothèque et EVS Chantelude**

45 rue du Commandant Hautreux  
33300 BORDEAUX

### **Ludothèque La Bastide**

37 allée Jean Giono  
33100 BORDEAUX BASTIDE

### **Espace famille Le petit prince**

#### **Ludothèque Sablonat**

35 rue Jean Mermoz  
33800 BORDEAUX

[www.ludotheque-interlude.fr](http://www.ludotheque-interlude.fr)

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 septembre 2020**

L'année 2020 rime avec la crise sanitaire et l'adaptation. L'association Interlude a donc dû dans un premier temps, décaler son Assemblée Générale du 13 juin 2020 au 26 septembre 2020 et dans un second temps, organiser cette instance en petits groupes avec une mise en lien via la visio-conférence.

Le 26 septembre 2020 à 10 heures 00, les membres de l'association Interlude se sont répartis en trois groupes : un à la ludothèque Bordeaux Bastide située au 37 allée Jean Giono à 3300 Bordeaux, un à la ludothèque des Berges du Lac située au 33 cours de Québec 33300 Bordeaux et un à l'Espace de Vie Sociale Chantelude situé au 45 rue du Commandant Hautreux, sur convocation du conseil d'administration du 9 juillet 2020.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. AMYOT Jean-Jacques, en sa qualité de Président de l'association.

### **Étaient présents ou représentés :**

#### *Ludothèque des Berges du Lac :*

Monsieur AMYOT Jean-Jacques, Président.  
Monsieur AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier.  
Madame LIZEE Mélinda, trésorière adjointe.  
Monsieur BRUNET POINT Michaël, secrétaire.  
Madame PREVOTEAU-OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes.  
Monsieur SORNAT Nicolas, directeur.  
Madame MARION Elise, comptable.  
Madame QUEVAL Virginie, chargée de missions.  
Madame BRUNET POINT Adeline, adhérente.  
Madame Chloé Ronteix, adhérente.  
Madame Murielle Négresse, adhérente.

#### *Ludothèque de la Bastide*

Monsieur MOUTON David, administrateur.  
Madame LAOUSSE Florence, administratrice.  
Madame BAPTISTE Anita, administratrice.  
Madame GROSS Caroline administratrice.  
Monsieur BUSQUETS Emmanuel, ludothécaire.  
Monsieur CHAZAL Nicolas, ludothécaire.  
Madame FAURE HELUC Céline, ludothécaire.  
Madame GAMUNDI Christelle, ludothécaire.

*E.V.S Chantelude*

Madame DESCHAMPS Cécile, ludothécaire.

Madame UGUEN Yolande, assistante ludothécaire.

Monsieur MARTINEAU Julien, ludothécaire.

Madame DUCHESNE Céline, ludothécaire.

Madame Sylvie Moreno, adhérente.

Madame Marie Poirier, adhérente.

#### **Étaient excusé(e)s:**

Monsieur HURMIC, Maire de Bordeaux

Monsieur RONZIER, Président de la CAF

Le Président constate que 13 des membres sont présents (3 pouvoirs) : le **nombre total de voix** est ainsi de **16**. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est le suivant :

- **1ère partie de l'Assemblée générale :**

- Présentation du rapport moral et bilan d'activité 2019.
- Présentation du rapport de gestion 2019.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Budget prévisionnel 2020.
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2019.
- Vote du rapport moral et du rapport financier 2019.

- **2ème partie de l'Assemblée générale :**

Présentation des candidatures au Conseil d'Administration et vote.

#### **DEROULÉ DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le président remercie les participants présents ce jour.

Il donne lecture des rapports et bilans et ouvre les débats. Le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

- **1ère partie de l'Assemblée générale :**

#### **Rapport moral du Président**

Présentation du rapport moral par M. AMYOT et allocation de ce dernier :

Le rapport d'activité d'une association doit révéler son vrai visage sous les aspects les plus factuels de son existence. Les actions et les chiffres doivent donner une idée claire de ce qu'elle a fait et de ce qu'elle s'apprête à faire. Comme pour un anniversaire où l'on se retourne pour regarder l'année passée, puis on fait état de ses projets et de ses bonnes résolutions.

Le rapport moral d'une association a pour but de mettre en évidence ce qui guide cette communauté, son état d'esprit, sa manière d'envisager son action. Ce n'est pas ce qu'elle fait qui la constitue, mais comment et pourquoi elle agit. Pour reprendre le modèle de l'anniversaire, ce sont souvent les messages adressés par les proches à cette occasion qui mettent en relief les valeurs qui guident le bénéficiaire.

L'anniversaire ou plutôt le super-anniversaire était d'ailleurs au rendez-vous : 20 ans de mariage noué avec jeu et vous. Pour une association, 20 ans est tout à la fois l'âge d'une expérience confirmée, reconnue et d'un risque d'usure : pas étonnant qu'il s'agisse des noces de porcelaine : un ouvrage raffiné qui reste fragile et ne fait pas bon ménage avec les animaux à trompe.

Si le rapport d'activité d'une association doit révéler son vrai visage, on peut affirmer que celui d'Interlude est le jeu. Sa légitimité est là, brandie comme un passeport. La photo est conforme, son identité confirmée. La présentation de son activité ne laisse aucun doute : plus de 8000 jeux et presque autant de locations, sans parler des jeux géants très sollicités dont on peut imaginer l'usage hors les murs... Et les missions assignées par ses deux grands financeurs publics, la mairie de Bordeaux et la CAF de la Gironde sont pleinement accomplies avec près de 6000 adhérents et plus de 2000 heures d'accueil.

Mais, entre nous, quel est le vrai visage d'Interlude ? Celui que l'on montre, est bien le jeu. Il est souriant puisque jouer et s'amuser son presque synonymes, loin du travail professionnel et des nécessités domestiques. On stoppe le système de contraintes imposé par les nécessités de la vie et l'on entre dans un espace-temps fait de délassement et de liens sociaux. On s'échappe. Et les professionnels d'Interlude sont les gardiens respectueux et attentifs de ces évadés du quotidien. Surveillés afin de pouvoir s'échapper en toute liberté de la cellule domestique et du travail<sup>1</sup>, ces contextes infiniment contraints qui peuvent ainsi, un temps, disparaître de leur horizon.

En matière de jeu, nos contemporains rêvent de plus en plus de jouir d'un sentiment de liberté dans un cadre spatio-temporel qui les affranchisse de toutes les contraintes physiques, sociales, temporelles : un ailleurs où ils seront s'ils le souhaitent tout autre. Ils ont à leur disposition les films d'horreur et d'anticipation, les jeux vidéo qui font fi de toutes les règles du réel, les escapes-game qui prolifèrent, les accrobranches qui nous proposent de jouer le chaînon manquant avec une tyrolienne à laquelle il ne manque aucun maillon... Plus les contraintes techniques, règlementaires, juridiques sont nombreuses dans ces jeux, plus les professionnels qui les encadrent doivent gommer ces contraintes, les masquer pour que l'évasion soit réussie.

Mais alors quel est le vrai visage d'Interlude ? Celui des exigences que nous avons vis-à-vis des professionnels, de l'institution ou celui de la libération des publics ? Celui des règles du jeu et de leur apprentissage ou de la liberté acquise au sein des règles ? Celui des obligations de chacun vis-à-vis de l'association ou celui de la liberté d'association ?

Si le vrai visage d'Interlude est le jeu, alors cette période historiquement masquée ne peut troubler notre association. Vive le masque ! Le jeu masque le joueur : il le cache ou le révèle, mais ce qui est sûr, c'est que nous ne sommes jamais tout-à-fait nous-mêmes dans la situation de jeu jusqu'à étonner le joueur qui se regarde. Le masque sert dans bien des jeux, qu'il soit réel ou une attitude qui donne au visage la capacité de cacher toute expression ou d'en prendre une qui, le temps du jeu, sera la nôtre. On pense au poker qu'il soit menteur ou non, le streap-poker faisant tomber plus que le masque.

Et si derrière le masque du jeu était tapi ce presque rien qui détient le secret de toutes les communautés humaines ? Les échanges solidaires tissent, derrière le foisonnement des activités ludiques d'Interlude, un espace de vie sociale, toile presque invisible, aussi indispensable que l'eau et le SEL. Comme Pénélope, ce SEL ne tricote que pour la rencontre attendue, espérée, sensible. Le SEL masqué par le jeu, mais aussi dans le jeu de la rencontre ou la rencontre du jeu. Il est même sur le masque puisqu'avec, à cause et grâce au masque, nous prenons vraiment conscience de l'échange tronqué et des besoins de solidarité...

Si le vrai visage d'Interlude est le lien social, comme nous le proposons l'année dernière à l'occasion de la précédente assemblée générale, alors le masque imposé par la situation sanitaire devient un double handicap. Nous avons besoin d'avoir accès au visage d'autrui pour communiquer, comprendre, connaître autrui. C'est dans l'expression du visage que naît l'empathie ou la méfiance. Quand j'étais enfant, on pensait souvent que j'étais triste ou interrogateur à cause de mes sourcils montés à l'envers. Le visage est la fenêtre par laquelle nous croyons entrer chez autrui.

Ainsi, notre association doit prendre en compte ce déficit d'information dans notre communication. Qui plus est, dans le jeu lui-même, cet espace de lecture d'autrui a son rideau, sachant que le toucher qui est le seul sens qui n'est pas strictement lié au visage, est aussi largement prohibé.

---

<sup>1</sup>trépalium, instrument pour assujettir les bœufs...

Ne serait-il pas possible que l'humour qui est un jeu, un jeu d'enfant comme dit Freud, ne puisse permettre de transgresser l'esprit tragique de la situation sanitaire, pour réintroduire du jeu dans l'espace de jeu ? »

**Bilan d'activité 2019** : *transmis le jour en papier et accessible dans nos structures ou sur notre site internet*

- Présentation du bilan d'activités 2019 par M. SORNAT Nicolas.
- Données chiffrées : Virginie
- Projet REAAP : « Ni bleu ni rose » : Christelle
- Projet REAAP : APIMI : Céline FH
- Projet au Collège Léonard Lenoir : Manu
- Club jeux : Julien
- EVS Chantelude : Nouvel agrément : Cécile + Virginie
- Fête des « 20 ans » de l'association Interlude : Nico
- Hors les Murs/Interlude prend ses quartiers d'été : Céline D

**Présentation du rapport de gestion 2019** : *transmis le jour en papier et accessible au siège social de l'association*

M. AIGRAULT Pierre-Yves, trésorier présente le rapport de gestion 2019.

### **Rapport du Commissaire aux comptes**

Mme OTMANI, Commissaire aux comptes, a certifié les comptes de l'exercice 2020. Le rapport de gestion ainsi que les conventions réglementées ont été validés.

### **Budget prévisionnel 2020 :**

M. SORNAT, directeur, présente le budget prévisionnel 2020.

### **1- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2019**

*Passage de l'urne pour le vote, dans chaque structure.  
16 votants – 16 votes exprimés – 16 oui – 0 non – 0 nul*

#### **Résolution 1**

*Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2019 est adopté à l'unanimité.*

### **2- Approbation du rapport moral**

*Passage de l'urne pour le vote, dans chaque structure.  
16 votants – 16 votes exprimés – 15 oui – 1 non – 0 nul*

### **3- Approbation du rapport financier de l'assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2020 :**

*Proposition d'affectation du résultat de **2873,79€** en report à nouveau.*

*Passage de l'urne pour le vote, dans chaque structure.  
16 votants – 16 votes exprimés – 16 oui – 0 non – 0 nul*

#### **Résolution 3**

*Le rapport financier est adopté à l'unanimité.*

*( Cf Bilan comptable au 31 Décembre 2019 )*

- **2ème partie de l'Assemblée générale :**

Les membres présents du Conseil d'Administration sont informés que Monsieur AMYOT Jean-Jacques (Président depuis 2014), Mesdames CAUMONT Martine, AZZEMOU Muriel (toutes deux administratrices) ne souhaitent pas réitérer leur mandat d'administratrice. Le Conseil prend note de leurs desiderata.

Mr AIGRAULT Pierre-Yves souhaite renouveler son mandat d'administrateur.

Mmes MORENO Sylvie, POIRIER Marie, RONTEIX Chloé se portent candidates pour être administratrices.

**Election des nouveaux administrateurs :**

Passage de l'urne pour le vote, dans chaque structure.

16 votants – 16 votes exprimés – 16 oui – 0 non – 0 nul

**Voici la liste des Administrateurs du Conseil d'administration :**

- M. MOUTON David, Administrateur
- M. AIGRAULT Pierre-Yves, Administrateur
- Mme LIZEE Mélinda, Administratrice
- Mme GROSS Caroline, Administratrice
- Mme LAOUSSE Florence, Administratrice
- Mme BAPTISTE Anita, Administratrice
- M. BRUNET POINT Michaël, Administrateur
- Mme MORENO Sylvie, Administratrice
- Mme POIRIER Marie ; Administratrice
- Mme RONTEIX Chloé, Administratrice
  
- M. HURMIC, membre de droit (mairie de Bordeaux)
- M. RONZIER, membre de droit (CAF)

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés. M. AMYOT remercie les personnes présentes et lève la séance à 12h15.

Le Conseil d'Administration s'est tenu, suite à cette Assemblée Générale, afin d'élire le nouveau bureau :

**Voici les membres élus du nouveau bureau du Conseil d'Administration :**

- M. MOUTON David, Président
- M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier
- Mme LIZEE Mélinda, Secrétaire

Nicolas Sornat  
Directeur de l'association Interlude  
et  
Virginie Queval  
Chargée de mission de l'Association Interlude